



Danemark

Source : «GEOATLAS.com
© 2009 © Graphi-Ogre»

Données générales

Superficie : 48098 km² (hors Îles Féroé et Groenland)

Capitale : Copenhague

Monnaie : couronne danoise (DKK)

1 DKK = 0,13473 EUR

Langue : danois

Population : 5 519 441 habitants

Croissance démographique (est. 2008): 0,295%

Espérance de vie (est.2008): 78,13 ans

Espérance de vie des hommes : 75,9 ans

Espérance de vie des femmes : 80,4 ans

Taux de fécondité : 1,9

Taux d'alphabétisation: 100%



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre»

Religions : protestants luthériens (84,7%), musulmans (3%), catholiques (0,6%)

Géographie

Pays plat culminant à 170m, frontalier de l'Allemagne, le Danemark se compose de la péninsule du Jutland (Jylland) et de près de 406 îles, dont seulement une centaine sont habitées, les plus vastes et les plus peuplées étant l'île de Seeland (Sjælland) où se situe Copenhague, la Fionie (Fyn) et l'île qui forme le Nord du Jutland. Le pays est bordé par la mer du Nord et le Skagerrak (déroit séparant le Danemark de la Norvège) à l'Ouest, le Kattegat et la mer Baltique à l'Est.

Un pont de 18 km, sur le détroit Storebaelt, relie Copenhague à la Fionie et au Jutland tandis qu'un second relie depuis juillet 2000 Copenhague à Malmö (Suède).

La longue ligne côtière de 7300 km dont bénéficie le pays a favorisé l'implantation des ports et le développement du commerce maritime tandis que l'exploitation des plaines a encouragé l'essor des cultures céréalières et de l'élevage..

Données politiques

Type de régime

Le Danemark est une monarchie constitutionnelle.

Depuis 1972, la reine du Danemark est Margrethe II. Les membres du Parlement (179 au total) sont élus au scrutin majoritaire au moins tous les quatre ans avec une importante dose de proportionnelle, dont deux élus représentent les îles Féroé (statut de territoire autonome depuis 1948), et deux le Groenland (statut d'autonomie renforcée depuis le 21 juin 2009).

La coalition de libéraux-conservateurs, soutenue par l'extrême droite (qui n'est en revanche pas représentée au gouvernement), après l'avoir emporté en 2001 et en 2005, a été reconduite aux élections législatives anticipées de novembre 2007.

Depuis le 5 avril 2009, le Premier ministre est Lars Løkke Rasmussen (libéral, ancien ministre des finances).

Prochaines échéances électorales : élections législatives au plus tard en novembre 2011.

Données économiques en 2010

Données principales

Indicateurs	Danemark	France
PIB	233 Mds €	-
Dettes publiques en % du PIB	43,3%	-
PIB par habitant	42097 €	-
Taux de croissance	2,3%	1,5
Taux d'inflation	2,3%	1,8
Taux de chômage	6,1%	9,3

Sources : Danmarks Statistik / Eurostat, 2010 - INSEE

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB (2008):

secteur primaire : 1,3% ;

secteur secondaire : 25,8% ;

secteur tertiaire : 72,9%

Situation économique et financière du pays

Le pays de la « flexicurité » est officiellement sorti de la récession depuis le second semestre 2009.

Avec une croissance 2010 supérieure à la moyenne européenne, un commerce extérieur qui s'intensifie (+7,8% pour les importations en 2010, et +8,9% pour les exportations), et la confiance retrouvée des consommateurs danois (indice de confiance des ménages de nouveau positif depuis la fin du premier semestre 2010), la situation économique danoise semble avoir retrouvée un certain équilibre.

Actuellement, un des principaux objectifs économiques du gouvernement danois est de renforcer la compétitivité du pays.



Politiques fiscale et économique du pays : la flexicurité

Le « modèle » danois dit de flexicurité repose sur trois piliers :

- une grande flexibilité du marché de l'emploi : embauche et licenciement ne sont quasiment pas réglementés, il n'existe ni salaire minimum (qui peut toutefois être fixé dans chaque branche par des conventions collectives), ni durée légale du travail (en dépit d'une durée communément acceptée de 37 heures par semaine) ;
- un niveau élevé de prestations en cas de chômage (appelées « arbejdsløshedsdagpenge », elles sont perçues à condition notamment d'avoir cotisé au moins un an à une caisse d'assurance chômage) : le taux de compensation de la perte de salaire est élevé (au plus 460 EUR par semaine soit 70% du précédent salaire en moyenne, jusqu'à 90% pour les bas salaires). La durée d'indemnisation peut atteindre quatre ans, le relais étant pris en fin de droits par une aide sociale (« kontanthjælp »), en partie versée (35%) par les municipalités et également considérée comme généreuse ;
- une politique énergique d'activation des sans-emplois, faisant consensus dans la population, fondée sur une conviction largement partagée selon laquelle les chômeurs ont des droits mais aussi des devoirs.

A ces trois piliers viennent s'ajouter d'autres caractéristiques dont certaines sont spécifiques au Danemark :

- un taux de syndicalisation élevé (environ 77%) ;
- des conventions collectives couvrant 85% du marché du travail (100% dans le secteur public, 77% dans le secteur privé) ;
- une tradition de concertation entre partenaires sociaux débouchant systématiquement sur un consensus qui fait conserver à la législation un caractère subsidiaire ;
- une attitude décomplexée vis-à-vis d'une mondialisation plutôt perçue comme un impératif auquel il faut s'adapter (à ce titre les délocalisations ne sont pas combattues par des syndicats qui, conscients que la sécurité de l'emploi n'est rien si une entreprise n'est pas concurrentielle, préfèrent privilégier sans attendre des stratégies de reconversion des personnels concernés) ;
- et enfin un système de formation continue permettant de développer la polyvalence des salariés dans tous les secteurs d'activité.

Tous ces éléments expliquent la très forte mobilité de la main-d'œuvre constatée dans le pays : chaque année, 30% des Danois (soit 700 000 personnes) changent d'emploi. Selon les statistiques fournies par Eurostat, les Danois occupent ainsi en moyenne six emplois différents au cours de leur vie professionnelle.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Le Danemark et l'Union Européenne

Le Danemark n'est pas membre à part entière de l'Union Economique Monétaire.

Toutefois sans avoir adopté l'euro (rejeté par référendum en 2000, contre le souhait du gouvernement), le Danemark poursuit pourtant une politique de change quasi fixe avec la monnaie unique autour d'un cours pivot de 7,46 DKK = 1 EUR.

La couronne danoise est maintenue dans une bande de fluctuation de 2,25 % face à l'euro, comme prévu dans l'accord compris dans le deuxième Mécanisme de Change Européen MCE2. En pratique, les fluctuations autour de la parité centrale sont inférieures. La politique budgétaire rigoureuse menée par le Danemark facilite la conduite de la politique monétaire, en mettant l'accent sur la stabilité et la soutenabilité.



Le marché unique

Les formalités douanières liées au franchissement des frontières intra-communautaires ont été supprimées le 1er janvier 1993.

Comme dans les autres pays de l'UE, la politique douanière commune vis à vis des pays tiers s'applique. Ceci comprend les accords entre l'UE et d'autres pays comme le Canada, la Chine, Hongkong, l'Inde, la République de Corée, les Etats-Unis.

Convention fiscale franco danoise

Le 22 janvier 2008, le parlement danois a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement à dénoncer les conventions fiscales avec la France et l'Espagne le 10 juin 2008.

Suite à l'échec des négociations, le Danemark a notifié à la France sa décision de mettre fin à la convention fiscale. La convention fiscale franco-danoise prévoyait dans son article 19 un régime d'exonération afin d'éviter qu'un revenu ne soit imposé une seconde fois dans l'État de résidence du contribuable.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2009, il n'existe plus de convention fiscale entre les deux pays.

Commerce extérieur

Importations en 2010 : 64 Milliards EUR

Exportations en 2010 : 73 Milliards EUR

Solde commercial (2010) : 9 Milliards EUR

Principaux clients: Allemagne, Suède, Royaume-Uni, Norvège, Etats-Unis, Pays-Bas, France (7^{ème})

Principaux fournisseurs: Allemagne, Suède, Pays-Bas, Chine, Royaume-Uni, Norvège, France (7^{ème})

Etat des lieux du commerce extérieur

En 2009, les exportations danoises ont chuté de 16,1 % par rapport à 2008 et les importations de 22%. Ces résultats s'expliquaient en partie par une baisse de la demande extérieure, liée au contexte de la crise internationale.

Cependant, l'année 2010 a été particulièrement encourageante : les importations danoises ont augmenté de 7,8%, et les exportations de 8,9%.

Poids de la France dans le commerce extérieur danois :

Importations danoises depuis la France (2010) : 2 127 MEUR, soit 3,44% des importations totales danoises

Exportations danoises vers la France (2010) : 3 061 MEUR, soit 4,25% des exportations totales danoises

La France se positionne actuellement au 7^{ème} rang, que ce soit en tant que client ou fournisseur du Danemark.

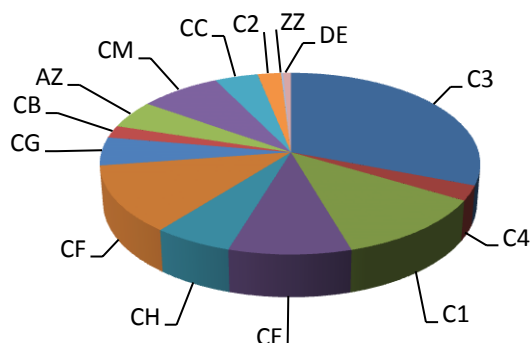


Ventilation et croissance des échanges commerciaux entre la France et le Danemark, 2010

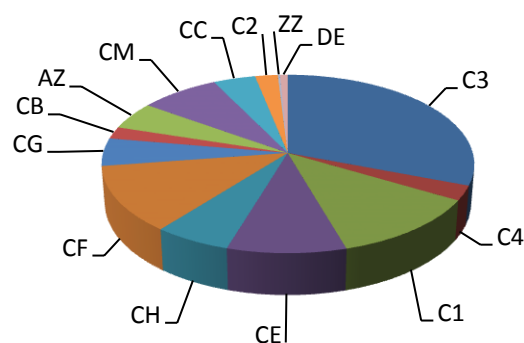
	Exportations françaises à destination du Danemark	Croissance des exportations françaises entre 2009 et 2010	Importations françaises en provenance du Danemark
C3 Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	19,7%	-10,8%	30,8%
C4 Matériels de transport	18,2%	79,2%	2,7%
C1 Produits des industries agroalimentaires (IAA)	15,4%	-3,6%	12,0%
CE Produits chimiques, parfums et cosmétiques	12,0%	1,8%	9,2%
CH Produits métallurgiques et métalliques	7,9%	18,9%	6,0%
CF Produits pharmaceutiques	7,3%	-25,7%	12,0%
CG Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	4,8%	9,7%	5,0%
CB Textiles, habillement, cuir et chaussures	4,1%	10,3%	2,2%
AZ Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	3,5%	22,7%	5,0%
CM Produits manufacturés divers	2,5%	2,8%	7,8%
CC Bois, papier et carton	2,4%	13,5%	4,1%
C2 Produits pétroliers raffinés et coke	1,7%	-48,7%	2,2%
ZZ Produits divers	0,3%	39,7%	0,2%
DE Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	0,1%	23,2%	0,8%
Ensemble	100,0%	4,5%	100,0%

Source : Douanes françaises, 2011

Ventilation des exportations françaises à destination du Danemark



Ventilation des importations françaises en provenance du Danemark



Source : Douanes françaises, 2011

En 2010, la France a fourni 3,44% des importations totales danoises et reçoit 4,25% des exportations du Danemark. On peut noter que l'année 2010 se termine sur une légère hausse des parts de marché françaises, et une augmentation significative des importations danoises en provenance de France de 5,08%.



Les secteurs porteurs

Biens de consommations, santé et habitat

L'habitat occupe une grande place dans le budget du consommateur danois comme en témoignent non seulement les statistiques mais aussi les multiples émissions télévisées et expositions sur l'habitat. En effet, pour les Danois, la maison, le « chez-soi », sont très importants. La tendance internationale au « cocooning » est bien présente dans ce pays où le soleil se fait rare en hiver.

L'univers de l'enfant est un autre secteur porteur au Danemark. L'attention particulière portée à la génération future, associée à une population à fort pouvoir d'achat, garantit un environnement économique solide pour le marché de la puériculture et de l'enfance, et une véritable aubaine pour les professionnels du secteur. Les Danois consacrent également de plus en plus de moyens à leurs activités de loisirs, et à leurs animaux domestiques. Enfants, loisirs, et animaux ; trois domaines dans lesquels les Danois refusent de faire des économies, même en temps de crise.

Le consommateur danois privilégie les valeurs d'environnement, de bien-être, de sécurité et de commerce éthique, tout en restant néanmoins attentif au prix. De manière générale, il existe donc des opportunités au Danemark pour les biens de consommation certifiés bio et/ou issu du commerce éthique, notamment dans le secteur des cosmétiques, de l'hygiène, des textiles.

Enfin, des récentes réformes dans le domaine de la santé méritent également d'être soulignées : le gouvernement danois a décidé d'investir dans la construction de cinq nouveaux hôpitaux au Danemark dans les 10 à 12 années à venir, et dans la modernisation de huit hôpitaux existants, le tout créant un besoin d'équipements et de matériel médicaux ultra-modernes.

Produits, équipements et technologies agroalimentaires

L'agro-alimentaire reste le secteur de référence en ce qui concerne l'image de qualité française. Le « made in France » y est très porteur. Les produits français pour épicerie fine (moyenne gamme supérieure) ont notamment de bonnes perspectives sur le marché danois. Avec la tendance « nouvelle cuisine nordique » il y a un intérêt nouveau au Danemark pour des productions alimentaires de qualité de niche.

A noter également : les produits faciles, prêts à consommer ont de plus en plus de succès sur le marché danois. Le développement du bio y est aussi très fort : 13% de la production danoises totale en 2009 (fruits et légumes).

Du côté des vins et apéritifs, une nouvelle tendance se développe pour le cidre. Le « cidre suédois » est pour l'instant le plus connu mais le vrai cidre de qualité, en particulier français, pourrait trouver rapidement sa place sur le marché danois.

Dans le secteur des vins, et notamment dans la grande distribution, le développement récent des bag-in-box est notable.

Au niveau de la grande distribution au Danemark, les évolutions récentes démontrent le développement significatif des enseignes « hard discount ».

Dans un tout autre secteur, celui du machinisme et des équipements agricoles, une opportunité d'affaires se crée pour les produits destinés à une production à la ferme ou pour « micro-IAA », en particulier pour : vins et bières, fromages, panification, salaisons, charcuteries, conserves de fruits et légumes.



Infrastructures, transports, industrie

Le Danemark a de grands projets d'infrastructure à venir : la construction du lien fixe de Femern reliant le Danemark et l'Allemagne (tunnel à quatre voies routières et deux voies ferrées électrifiées d'une longueur de 19 km) s'inscrivant parmi les grands chantiers futurs de l'Europe ; la remise en état du réseau ferré, notamment le changement de la totalité du système de signalisation ; l'extension du métro de Copenhague (+17 stations sur 15,5 km de voies) ; et la construction du tramway d'Aarhus, deuxième plus grande ville du Danemark.

La flotte de commerce est un secteur très porteur au Danemark : le Danemark contrôle 7 % du tonnage mondial, et les armateurs danois transportent environ 10 % du commerce mondial de marchandises.

Dans le secteur automobile, le pays mise sur les véhicules électriques. Particulièrement actif dans le domaine des énergies renouvelables, le Danemark aspire à devenir un pays moteur pour le déploiement de parcs de véhicules non-polluants alimentés par l'électricité produite par les éoliennes.

Un bouquet énergétique composé encore essentiellement d'énergies fossiles : L'énergie consommée au Danemark provient de quatre sources primaires (2009) : le pétrole (38,8%), le gaz naturel (20,5%), le charbon (21,1%) et les énergies renouvelables (17,6%).

Cependant, depuis l'adoption du plan énergétique ambitieux de février 2008, les énergies renouvelables sont de plus en plus développées : leur part dans la consommation a ainsi grimpé de plus de 2% en un an.

Ainsi, tout produit contribuant à la réduction de la facture énergétique et des émissions pourrait profiter de ce marché fortement tourné vers les énergies renouvelables.

Nouvelles technologies, innovation, services

Le Danemark est une excellente arène pour les technologies de l'information et de la communication. Régulièrement classé parmi les pays les plus dynamiques pour l'adoption des nouvelles technologies, le Danemark est pionnier dans plusieurs secteurs comme l'e-commerce ou encore l'e-administration (Forum Economique Mondial).

Le tout numérique est une réalité au Danemark avec des taux de pénétration des services et d'équipements parmi les plus élevés de la zone.

Le Danemark est également un marché ouvert et soutenu par une politique ambitieuse des autorités en matière d'innovations, notamment dans les technologies de l'information et de la communication (informatique, internet, téléphonie mobile, etc.).

Les dépenses totales en R&D ont d'ailleurs atteint l'objectif européen de Barcelone (3 % du PIB pour 2010), avec près de 70 % des efforts de recherche financés par des fonds privés, contre 30 % par des fonds publics.

Les équipements, services et applications IT (convergence services, terminaux, réseaux) font donc partie des créneaux porteurs au Danemark.

Par ailleurs, le marché danois s'ouvre de plus en plus aux réseaux de franchise étrangers sous l'impulsion des enseignes américaines. Dans bien des cas, le marché danois sert de laboratoire expérimental pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Les investissements

	IDE français au Danemark (stock)	IDE danois en France (stock)
	En Milliards EUR	
2009	2,55	6,37
2008	2,06	5,68
2007	1,94	4,73
2006	5,33	4,25
2005	5,55	4,76
2004	2,59	4,82

Source: Banque de France, 2010

Les investissements directs France / Danemark

Dans le dernier rapport publié en 2010 par la Banque de France, le stock d'investissements français au Danemark était en 2009 de 2,55 Mds EUR soit 3,1% du total du stock d'investissements étrangers. Les deux tiers de ces investissements concernaient le secteur des services. La France est actuellement en 8^{ème} position en ce qui concerne les stocks d'IDE au Danemark. Côté français, les stocks d'IDE français au Danemark représentent 0,23% du total du stock d'investissements français réalisés à l'étranger.

Le stock d'investissements danois en France était lui de 6,37 Mds EUR, dont la moitié réalisé dans l'immobilier et les services aux entreprises, ainsi qu'un tiers dans le secteur des industries manufacturières. Les stocks d'IDE danois représentent ainsi 0,87% du total des stocks d'IDE accueillis par la France en 2009.

Plus de 550 entreprises danoises implantées en France

Selon l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII), près de 550 entreprises danoises sont présentes en France par l'intermédiaire de 750 établissements employant près de 56 700 personnes.

Parmi les principales entreprises danoises présentes en France figurent :

- ISS, entreprise de gardiennage et de services collectifs, premier employeur étranger sur le territoire national (42 000 employés) ;
- Danfoss, solutions de chauffage écologique, pompes à chaleur (1 100 employés) ;
- Velux, constructeur de fenêtres (1 000 employés).

En mars 2008 le rachat du brasseur britannique Scottish & Newcastle (S&N) par les groupes danois Carlsberg et néerlandais Heineken a permis à Carlsberg de prendre le contrôle de Kronenbourg et par là même de 36% du marché français de la bière.

Une présence française au Danemark très concentrée dans les services

Près de 120 filiales d'entreprises françaises au Danemark emploient actuellement 13 000 personnes. Les secteurs les plus représentés sont les technologies de l'information et de la communication (Lyreco Danmark A/S, fabrication de machines de bureau et de matériel informatique, Cap Gemini Danmark A/S, Conseil en systèmes informatiques, RFS Danmark A/S, Alcatel Lucent Danmark,...), les services aux entreprises et aux particuliers (JC Decaux A/S, Bureau Veritas, Handelsfinans,...), l'industrie (électronique, verre, BTP, transports...), l'énergie, l'environnement et les produits alimentaires.

En termes d'effectifs, la plus grande filiale d'entreprise française au Danemark est Saint-Gobain Building Distribution (distribution de produits de plomberie, 1 050 employés) suivie de Colas Danmark A/S (entreprise de travaux publics et d'infrastructure), Marius Pedersen Veolia Miljøservice Holding A/S (traitement des déchets) et City Trafik A/S (transport urbain).

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Fuseau horaire

Il n'existe aucun décalage horaire entre la France et le Danemark (hiver : GMT + 1, été : GMT + 2)

Langue

La langue danoise est suffisamment proche du suédois et du norvégien pour que les trois peuples scandinaves se comprennent sans grande difficulté. En revanche, il est très difficile pour un Français de comprendre le danois sans une assimilation méthodique de la langue. Pratiquement tous les Danois parlent anglais et dans une moindre mesure l'allemand (notamment dans la partie méridionale du Jutland).

Horaires d'ouverture des magasins et des bureaux

Les magasins sont généralement ouverts : du lundi au jeudi : 9h/10h à 17h30/18h ; le vendredi : 9h/10h à 19h/20h ; le samedi : 9h/10h à 14h/16h.

Les grands magasins et les supermarchés sont ouverts jusqu'à 16h le samedi (et jusqu'à 19h/20h en semaine).

Les banques sont ouvertes de 10 heures à 16 heures (le jeudi jusqu'à 18 heures), fermées les samedis et dimanches. Un bureau de change est ouvert jusqu'à 22 heures à l'aéroport et à la gare centrale de Copenhague.

Les bureaux sont généralement ouverts de 9 heures à 16 heures ou 16 h 30 (15h le vendredi), et la plupart d'entre eux sont fermés le samedi.

A noter : certains magasins sont ouverts le dimanche comme les boulangeries, les fleuristes et certains petits supermarchés (sans parler des 20 dimanches par an où l'ouverture est légale pour l'ensemble des acteurs).

Au moment des fêtes de Pâques et Noël, les magasins peuvent rester fermés plusieurs jours de suite.

Jours fériés

1er janvier (Jour de l'An), Jeudi Saint, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Jour de la prière (quatrième vendredi après Pâques), Jour de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, 5 juin Jour de la Constitution (à partir de midi), 25 décembre Fêtes de Noël, 26 décembre.

Période à éviter : 30 juin au 31 juillet : vacances scolaires d'été (dates approximatives)

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Au Danemark, les paiements de la vie quotidienne sont principalement effectués avec la Dankort (carte de débit danoise) utilisée par 3,9 millions de Danois alors que les cartes de crédit internationales sont seulement utilisées par 1,5 million d'entre eux.

La Dankort, et sa version Visa/Dankort, ont aujourd'hui un quasi-monopole sur le marché danois des cartes de débit (débit immédiat). Cependant cette situation devrait changer, puisqu'à la suite de l'appel de la Commission européenne en faveur de la libre concurrence sur le marché des cartes de débit, la Banque Centrale Européenne a demandé en avril 2005 aux autorités danoises de libéraliser d'ici quelques années leur marché national de cartes de débit et ainsi d'être prêt à accueillir les banques étrangères.

Les factures sont le plus souvent payées via BetalingsService, service de paiement automatique opéré par PBS (entreprise ayant pour but de développer, vendre et gérer les systèmes de paiement) ou via Netbank (outil de gestion des comptes bancaires des particuliers et des entreprises à partir d'Internet).

eDankort. est un mode de paiement électronique. Celui-ci peut être utilisé par tous les Danois ayant accès à *Netbank*, outil de gestion des comptes bancaires à partir d'Internet, et permet de faire des achats en ligne sans avoir à donner des informations relatives à sa carte bancaire.



Moyens de paiement dans le domaine des affaires

Support de recouvrement	Degré d'usage	Caractéristiques	Degré de garantie	Risques	Observations
Virement Swift	Très utilisé pour une transaction internationale.	Moyen de paiement qui présente le meilleur rapport qualité/prix.	Lié à la notation de la banque émettrice.	Risque très réduit si la procédure est bien respectée.	Le recours à une assurance-crédit Coface est conseillé.
Chèque de banque	Très peu utilisé.		Garantie très bonne si la banque est de premier rang.	Délais de recouvrement longs. Risque de perte, vol, non-paiement.	
Chèque d'entreprise	Peu fréquent.		Aucune garantie de paiement.	Délais de clearing longs. Fort risque de perte, vol, non-paiement.	
Compte centralisateur	Possible.	Optimise le recouvrement des moyens de paiement utilisés au Danemark.			
Lettre de change	Possible mais usage restreint. Elle n'est pas utilisée comme instrument de crédit.	La durée d'usage varie selon les branches d'activité.	Garantie liée à l'acceptation du tiré.	Risque de non-paiement à l'échéance non couvert. Risque de perte, vol et de falsification. Lenteur de recouvrement.	Possibilité d'aval d'une banque locale.
Crédit documentaire	Le crédit documentaire, même si encore très fréquent et bien accepté pour une première commande, est à éviter pour les commandes fréquentes. Les Danois lui préféreront le virement Swift.	Bien accepté par les importateurs danois. Ce mode de paiement présente un bon rapport qualité/prix.	Garantie très bonne si la banque est de premier rang.	Risque de non-paiement en cas de non-conformité des documents.	À utiliser pour les opérations nécessitant d'être sécurisées, notamment quand le risque-entreprise est trop élevé.



Support de recouvrement	Degré d'usage	Caractéristiques	Degré de garantie	Risques	Observations
Remise documentaire	Fréquent.	Contre paiement ou contre acceptation.	Garantie liée à l'acceptation de l'effet par le tiré.	Risque logistique (refus de la marchandise arrivée à destination).	À conseiller une fois que la relation commerciale est solidement établie.
Affacturage	Assez répandu.				
Support de recouvrement	Degré d'usage	Caractéristiques	Degré de garantie	Risques	Observations

Source : Finanstilsynet, Autorité danoise de supervision financière, 2008

Règlementation de base – loi sur les pratiques commerciales

Les pratiques commerciales sont encadrées par la loi n°1389 du 21 décembre 2005, « The Danish Marketing Practises Act ». D'une manière générale, ce texte définit les principes de loyauté et de bonne foi et les pratiques commerciales d'usage. Cette loi assure une protection assez développée des consommateurs, notamment en matière d'information, de garantie... La protection du consommateur est aussi assurée par un acteur public, protecteur des droits des consommateurs, l'Ombudsman. Cet « Ombudsman » doit faire respecter les dispositions de la loi et assurer une défense gratuite du consommateur. Il peut sommer une société de cesser des pratiques ou une activité qu'il considère comme contraire à la loi ou engager une procédure contentieuse afin d'obtenir un titre exécutoire. Dans la majorité des cas, l'Ombudsman intervient, a priori, par de simples injonctions, lesquelles suffisent le plus souvent à interrompre la pratique litigieuse.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Mission Economique UBIFRANCE de Copenhague

Adresse : Hammerensgade 6, 1267 Copenhague K

Rédigé par : Adrien REGNIER-LAURENT

Revu par : Georges REGNIER

